



COMITE DE DIRECTION

PROCÈS-VERBAL N°13

Saison 2026/2027

Consultations par voie électronique
Dates de la consultation : Le 06 octobre 2026

CIVILITÉS

Le Comité de Direction souhaite souligner l'importance de la prochaine **Assemblée Générale du District de Football de Seine-Maritime, qui se tiendra le lundi 12 octobre 2026**, et souhaite une participation importante des clubs à cette échéance majeure de la vie du District.

MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION CONSULTÉS :

MM. Jean-Claude LEROY, Patrick COQUELET, Laurent DURÉCU, Régis BETHENCOURT, Madani FERHATI, MME Karima CHERKAoui, Laetitia HANOUEt, MM. Antoine LOUET, Issa COULIBALY, Mme Charlotte CANU, MM. Mickaël BUNEL, Alexis BELHACHE, Nourredine BOUCLAGHEM.

INTRODUCTION

Conformément aux dispositions des Statuts du District de Football de Seine-Maritime autorisant les consultations écrites par voie électronique du Comité de Direction, une consultation a été organisée afin de permettre au Comité de Direction de se prononcer sur un dossier relevant de ses compétences.

ORDRE DU JOUR

La consultation avait pour objet de permettre au Comité de Direction de se prononcer sur :

- **La candidature de M. Cyril PAVIE en qualité d'observateur des arbitres du District de Football de Seine-Maritime.**

I. CANDIDATURE DE M. CYRIL PAVIE – OBSERVATEUR DES ARBITRES

Dans le cadre du fonctionnement de la Commission Départementale de l'Arbitrage (CDA), son Président, M. Jonathan ROBERT, a proposé la candidature de **M. Cyril PAVIE** afin d'intégrer la liste des observateurs des arbitres du District de Football de Seine-Maritime.

Conformément aux dispositions du Règlement Intérieur de la Commission Départementale de l'Arbitrage, la liste des observateurs que la CDA souhaite utiliser

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02 76 52 81 72

Adresse : CRJS, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville



est soumise à l'approbation du Comité de Direction du District. Afin de permettre à la Commission Départementale de l'Arbitrage de disposer d'un observateur supplémentaire pour la saison 2026/2027, le Comité de Direction a été invité à se prononcer sur la candidature de : **M. Cyril PAVIE** Qualité : **Observateur des arbitres**

DÉCISION

À l'issue de la consultation électronique, **le Comité de Direction approuve, à la majorité des membres ayant pris part au vote, la candidature de M. Cyril PAVIE en qualité d'observateur des arbitres du District de Football de Seine-Maritime et valide son intégration à la liste des observateurs proposés par la Commission Départementale de l'Arbitrage pour la saison 2026/2027.**

II. PUBLICATION

Le présent procès-verbal formalise la décision prise par le Comité de Direction dans le cadre de la consultation écrite organisée par voie électronique.

La décision sera communiquée à la Commission Départementale de l'Arbitrage et aux personnes concernées, conformément aux modalités de communication en vigueur au sein du District de Football de Seine-Maritime.

III. INFORMATION DU COMITÉ DE DIRECTION

Conformément aux dispositions des Statuts du District de Football de Seine-Maritime, le présent procès-verbal sera présenté lors de la prochaine réunion du Comité de Direction pour information, prise d'acte et approbation.

IV. CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, le présent procès-verbal est arrêté.

Fait à Yerville, le 08/10/2026.

Le Président
M. LEROY Jean-Claude

Le Secrétaire Général
M. DURECU Laurent